

Image not found or type unknown



Question suite au deces d'un gerant de magasinle gerant

Par **marcou**, le **08/05/2010** à **14:04**

Bonjour,rnje souhaiterais savoir si il est exacte qu'à la suite du deces du dernier gerant d'une societe le commerce doit-etre mis sous sceles. pourquoi, que deviennent les employés? et de plus sachant qu'un associé et vivant mais qu'il refuse d'assumer la gérance.merci